

Interpellation

Quel avenir pour Grange-Verney ?

Inaugurée en 1953, l'école d'agriculture de Grange-Verney sur Moudon élargissait l'offre en matière d'enseignement agricole, centrée dès 1922 et jusqu'alors à Marcelin sur Morges. Dès les années 60, il paraissait acquis qu'un troisième établissement verrait le jour, dans le Nord vaudois, les deux établissements précités tournant au maximum de leurs capacités.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

La restructuration consécutive à une évolution accélérée des structures agricoles – entendez par là une indiscutable péjoration – a fait que, là où il y avait 3 domaines familiaux il y a encore 40 ans, un seul subsiste aujourd'hui et bien souvent à temps partiel. Cependant les exigences en matière de gestion et de politique d'investissements sont comparables aux autres secteurs économiques et engendrent une demande en formation professionnelle plus faible en terme de nombre d'élèves mais beaucoup plus exigeante au plan technique.

La Loi sur l'agriculture, toute belle, toute neuve, toute fraîche, confirme, en tous cas dans ses intentions, cette exigence d'une formation de qualité.

Malheureusement, de sinistres craquements se font entendre du côté de Grange-Verney.

Citons en vrac et dans le désordre l'impossibilité apparente d'être compétitifs face à Grange-Neuve, Fribourg, en matière de postes d'enseignements, le non renouvellement du chef de culture qui, ô coïncidence, pourrait démontrer que plus on s'éloigne du terre-à-terre moins on a un œil sur certaines vannes ; l'intention plus ou moins clairement affichée de certains milieux agricoles visant à délocaliser la formation dans le Nord vaudois, la dispersion, inopportune à mes yeux, des forces vives de notre agriculture par le déménagement du service du même nom de Lausanne à Marcelin au prétexte qu'il s'est libéré des locaux du côté de Morges. A ce propos, on semble ignorer au service de l'agriculture que l'école de fromagerie de Moudon n'est plus qu'une coquille vide.

Et dernier craquement en date, le licenciement du directeur d'Agrilogie.

Notre Canton, comme notre pays, ont besoin d'une agriculture forte et qui a le souci de sa pérennisation.

Celle-ci passe par la transmission intergénérationnelle d'un patrimoine qui représente infiniment plus qu'une -quoi que fort compliquée- simple transaction financière.

L'agriculture représente pour le Pays de Vaud la permanence des racines dont nos sociétés urbaines se prévalent et le paysan urbain que je suis est bien placé pour le constater. Elle représente aujourd'hui la sécurité d'un approvisionnement de qualité dans toute l'acceptation du mot « qualité » et la garantie que le

paysage que nous léguerons à nos descendants ne sera pas trop en décalage par rapport aux plus belles pages de Ramuz.

Ce beau programme, assorti d'une indiscutable responsabilité face à l'avenir passe, et vous l'aurez compris, par une formation professionnelle forte dont Grange-Verney représente la pièce maîtresse.

C'est pourquoi mon interpellation tient en une seule question :

« Quel avenir pour Grange-Verney ? »

pour autant que Grange-Verney ait un avenir.



Roveréaz, le 20 octobre 2010

Jean-Luc CHOLLET

Je souhaite développer